



**AGIR** pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
Provence-Alpes-Côte d'Azur

A Hyères, le 7 septembre 2020

Chers membres, chers collègues de la LPO,

A partir de ce mois de septembre, la direction de la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur sera officiellement animée par Magali Goliard & Amine Flitti. Après 20 ans *de bons et loyaux services* à la LPO, je leur passe maintenant la main. Ils ont toute ma confiance. Ce sont deux excellents professionnels. Vous les connaissez déjà très bien. Nul doute sur leur capacité d'écoute, leur dévouement et leurs compétences. Cette co-direction formant une équipe complémentaire qui sera à même de soutenir des initiatives sur le territoire régional.

Mes aspirations personnelles guideront ma nouvelle trajectoire professionnelle vers la protection de la nature dans des pays pauvres et pour la réhabilitation de la faune sauvage menacée. Je serai responsable de l'ONG Univet nature <https://univetnature.org/>  
Je serai joignable avec le même numéro de téléphone : 06.83.36.36.04. et à cette nouvelle adresse : Univet Nature <contact@univetnature.org>.

Nous aurons toutefois des opportunités de nous croiser, car je continuerai à agir bénévolement pour la LPO aux conseils d'administrations des Parcs nationaux de Port-Cros et des Calanques

Quel enseignement tirer de cette aventure écologique de 20 ans comme directeur la LPO PACA ? Et de plus de 30 ans dans le réseau des acteurs de la protection de la nature ?

Tout d'abord, que les résultats des élections municipales de 2020 nous permettent de mesurer la montée en puissance des aspirations écologiques chez les citoyens. C'est une réponse positive et affirmative qui vise à prévenir la détérioration de l'environnement. Les professionnels et les amoureux de la nature que nous sommes ont, d'une manière ou d'une autre, participé à cette orientation récente prise par les politiques menée en faveur de la protection de la nature ; nous sommes à ce titre du bon côté de l'Histoire.

Ensuite, que l'un des écueils des acteurs de la protection de la nature serait de devenir des « aménageurs paysagistes ». C'est-à-dire une manière d'aborder le monde vivant en « jardinant » les espaces urbanisés, ruraux ou naturels en voulant contrôler tous les paramètres des écosystèmes. Nous disposons en France d'un patrimoine naturel exceptionnel sur terre et en mer qui échappe aux contrôles des activités humaines. C'est notre capital face au dérèglement climatique. L'autre écueil serait que nos actions ne se résument qu'à une gestion comptable d'espèces dans des îlots étriés de biodiversité au sein d'une matrice spatiale surexploitée ou banalisée. Il est indispensable de préserver des corridors pour le déplacement des flux d'espèces et de continuer à réhabiliter ce qui a été dégradé. Tout nous y invite : une meilleure compréhension des mécanismes de notre planète et la bonne capacité de résilience des milieux.

Enfin, la LPO et les autres gestionnaires et protecteurs de la nature nous devrions davantage nous investir dans les solutions écologiques concrètes permettant d'atténuer les effets du changement climatique. A mon sens nous les naturalistes, avons négligé et sous-estimé les effets délétères du réchauffement climatique sur la biodiversité. Cela reste un axe d'investigation indispensable à développer à l'échelle de nos parcelles cadastrées, à l'échelle régionale dans les trames vertes et bleues mais aussi au niveau intercontinental. A titre exemple, des Gravelots à collier interrompu ont été équipés d'une balise de suivi GPS à Hyères ; ces données nous éclairent sur ce qu'il faudrait faire pour assurer leur protection. Le destin de ces limicoles est subordonné tout à la fois à la protection de leurs sites de reproduction dans le site Natura 2000 de la presqu'île de Giens mais également de ses sites d'hivernages en Espagne, en Mauritanie, en Algérie. Nous avons les clés pour agir pour leur protection en France, mais nous devons aller au-delà, et nous impliquer dans la conservation des zones humides sur le continent africain si nous voulons porter l'espoir de protéger nos oiseaux migrants.

Je suis conscient d'avoir une dette personnelle considérable à l'égard de ceux qui, hier et aujourd'hui, chez les bénévoles de la LPO, dans le réseau des protecteurs et gestionnaires des espaces naturels, ont réussi à sauvegarder de magnifiques paysages naturels. Plus égoïstement ces espaces préservés me permettent de me ressourcer et de vivre des expériences uniques dans un monde qui recèle encore d'espaces « sauvages ».

Bien à vous,



Directeur LPO Provence-Alpes-Côte-D'Azur